



La gazette de VERS

Gazette n°1 - mai 2021

Chères Vernoises, Chers Vernois,

Les beaux jours sont de retour et avec eux l'espoir de revenir à une vie normale grâce aux vaccins qui permettront bientôt de retrouver la vie sociale qui nous manque à tous énormément.

Le centre de vaccination du Genevois situé au Centre de Convention à Archamps, ouvert depuis Avril, a permis d'accélérer le déploiement de la vaccination sur notre territoire. Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles qui permettent son bon fonctionnement et qui sont au service de la population.

Nous avons le plaisir de vous adresser la première « Gazette de Vers » qui résume en quelques pages ce qui s'est passé sur notre commune depuis le début de notre mandat et qui a été rédigée par la commission Communication que nous remercions.

Nous tenons à vous rappeler la date des élections départementales et régionales qui se tiendront les 20 et 27 juin 2021.

Ces élections auront lieu dans le strict respect des gestes barrières et l'accent sera mis sur la sécurisation sanitaires des lieux.

Nous comptons sur votre mobilisation et vous souhaitons un agréable printemps.

Joëlle LAVOREL, Maire de Vers

Je donne pour la restauration de l'église de Vers

http://www.vers74.fr/images/stories/mairie/vie_commune/souscription-eglise.pdf



En raison d'un problème d'humidité sur les murs de l'église, il a été estimé plus judicieux de faire une coupe totale de tous les frênes et broussailles autour du bâtiment permettant ainsi de mieux ventiler les façades.

Ceci a permis également de mettre en valeur la rénovation de l'édifice et de dégager la belle vue sur la bassin lémanique.

Les quatre plus gros arbres ont été conservés afin d'offrir un peu d'ombre l'été, de petits arbustes à fleurs seront plantés à l'automne pour embellir le site et des bancs seront installés pour profiter du lieu.



photo : Dominique Jacquet

RENOVATION DE L'ÉGLISE

La restauration concernant la structure extérieure du bâtiment touche à sa fin en dépit du retard dû à la pandémie. Nous nous penchons à l'heure actuelle sur la rénovation intérieure de l'édifice.

Dans un premier temps, les sols et les vitraux seront protégés et un échafaudage sera installé sur toute la surface pour enlever les enduits existants qui sont en mauvais état. Un broissage et un nettoyage des peintures des voutes seront effectués, permettant par la suite leur refecton et l'enduit des soubassements à la chaux. L'électricité et le chauffage seront également révisés.

Par la suite, les sols et les vitraux seront rénovés.

La durée des travaux est estimée entre quatre et cinq mois. Les frais pour cette deuxième phase s'élèvent à environ 250 000 euros.

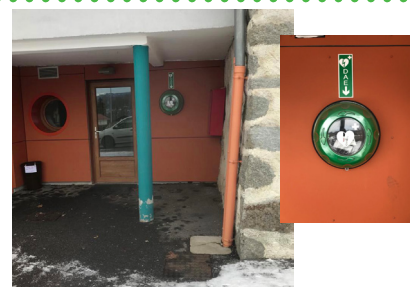
DÉFIBRILLATEURS À VERS

Notre commune est équipée de deux défibrillateurs DAE (Défibrillateur Automatisé Externe), l'un situé sur le mur extérieur de l'entrée du bâtiment périscolaire entre l'école primaire et la maternelle, l'autre installé récemment sur la façade Est de la mairie au numéro 23 de la route de Valleiry.

Le DAE est l'élément clé de la chaîne de survie. C'est un appareil conçu pour le grand public, il est capable d'analyser l'activité électrique du cœur défaillant et de délivrer un choc électrique si nécessaire. Son fonctionnement est simple, deux électrodes à positionner sur le torse de la victime puis une fois mis en route, le défibrillateur donne les instructions vocales. L'utilisateur est ainsi guidé sur la conduite à tenir et les gestes à effectuer.

Dans tous les cas, dès qu'un arrêt cardiaque est constaté sur une personne, il faut déclencher la chaîne de survie : **APPELER LE 15 (OU 18 OU 112), MASSER, DÉFIBRILLER**

A savoir, ce défibrillateur (DAE) est répertorié sur des applications comme par exemple «Staying Alive» qui permettent aux serveurs d'urgence de lancer une alerte à un réseau de volontaires qui se trouvent à proximité de la victime en arrêt cardiaque. L'application indique l'emplacement du DAE et guide le citoyen sauveteur dans l'exécution des tâches jusqu'à l'arrivée des secours.



JARDINS FAMILIAUX

Pour cette saison 2021, neuf familles vernoises, ne disposant pas de terrain privatif, louent à la commune un petit bout de terre situé route de Frangy pour y cultiver fruits, légumes et fleurs, tout en nouant des liens entre elles et favorisant ainsi l'échange, la solidarité et la convivialité.

Les outils de jardinage sont entreposés dans un petit chalet tout à côté et chaque participant dispose d'une armoire individuelle. Une table et des bancs sont installés pour le confort du pique-nique des familles. Des citernes de récupération d'eau pour l'arrosage sont en place ainsi qu'une zone de compostage à proximité.

Beaucoup de personnes s'arrêtent pour admirer les jardins et discuter, il y règne une bonne ambiance.

LE BONHEUR EST DANS LE POTAGER...



SECURISATION DES ROUTES

Comme l'avait annoncé le nouveau conseil municipal, au vu de la circulation importante dans le village, la sécurité routière doit être renforcée rapidement.

D'ici quelques mois, un plateau surélevé sera mis en place sur la route de la Croix-Biche à l'entrée de Vers. En ce qui concerne les routes de Frangy, de la Motte, de Valleiry et de la Fruitière, un bureau d'étude va être missionné pour aider à trouver les solutions les plus appropriées. De plus, un comptage du trafic et des me-

sures de vitesse seront effectués avant de prendre des décisions définitives.

Pour sensibiliser les automobilistes, la commune s'est dotée d'un radar pédagogique solaire qui sera déplacé à différents endroits de la commune.

Nous vous rappelons que toutes les installations mises en place ne remplaceront pas le civisme de chacun et nous comptons sur vous pour rouler prudemment, dans le respect du bien-être des habitants de la commune.

PROJET D'ÉVOLUTION DE L'ÉCOLE DE VERS

D'ici quelques années, l'école de Vers, telle que nous la connaissons, ne pourra plus accueillir tous les enfants de la commune. Un groupe de travail composé d'élus est en train de réfléchir aux différentes options possibles pour la création de classes supplémentaires.

Pour l'instant, nous listons tous les besoins de l'école (scolaires et périscolaires) et réfléchissons à différentes solutions : la construction d'un nouveau bâtiment ou la réfection et l'agrandissement de l'école actuelle. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de notre réflexion.

RETRAITE DE DOMINIQUE

Le 1er septembre 2017, Dominique BOURQUARD a rejoint l'équipe pour assurer les missions de préparations, services, encadrement des enfants et ménages durant les services périscolaires.

Trois années de fidèles et loyaux services dans notre petite école. Souriante, avenante, à l'écoute, Dominique a toujours été proche des enfants, des parents et de ses collègues.

Le 18 février 2021, c'est en fêtant son 62ème anniversaire que Dominique a souhaité prendre son envol pour profiter pleinement d'une nouvelle vie de retraitée et de jeune mamie.

C'est avec un pincement au cœur que nous la voyons partir mais avec des souvenirs plein les yeux, que l'équipe municipale ainsi que ses collègues lui souhaitent une belle et douce retraite.

Il y a une citation qui dit : « La personne qui quitte le monde du travail portée par l'émotion de ses collègues est une personne qui récolte au moment de son départ les fruits de ses qualités personnelles ».

Alors au nom de tous, nous souhaitons à Dominique une belle continuation.

« Dans ton bonheur, n'oublie pas de venir nous rendre visite de temps en temps... »

Audrey Béguin - Responsable services pré-scolaires



NOUVEAUX TARIFS PÉRISCOLAIRES

A partir du 1er Septembre 2021, les tarifs des services périscolaires changent :

- Augmentation progressive par tranche
- Pas d'augmentation pour les foyers à modestes revenus
- Création d'une nouvelle tranche supérieure

A noter :

- Aucune augmentation depuis 2015
- Depuis novembre 2020, passage de 4 agents périscolaires à 5 pour la mise en place de 2 services à la cantine permettant plus de confort et de calme pour les enfants
- Qualité des menus maintenue: prestataire local, des repas végétariens une fois par semaine et des produits bio à chaque repas

Coût d'un repas pour la commune: 8,77 €

(menu + personnel + charges, hors frais liés au bâtiment)

Nouveauté : mise en place de 2 créneaux en garderie du soir pour un tarif ajusté

Quotient	Cantine 11h30-13h30	Garderie matin 07h30-08h20	Garderie soir 16h30-17h30	Garderie soir 16h30-18h30
0 à 800	4.10 €	1.00 €	1.00 €	2.00 €
801 à 1100	5.00 €	1.35 €	1.35 €	2.70 €
1101 à 1600	6.00 €	1.70 €	1.70 €	3.40 €
1601 à 2100	6.95 €	2.10 €	2.10 €	4.20 €
2101 à 2500	8.00 €	2.50 €	2.50 €	5.00 €
>2500	8.70 €	2.90 €	2.90 €	5.80 €

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE À VIRY, POURQUOI PAS VOUS ?

Le modèle de sécurité civile français repose en grande partie sur le volontariat. La répartition de l'effectif des sapeurs-pompiers, tous départements confondus, est environ de 20% de professionnels pour 80% de volontaires.

Formés aux mêmes techniques opérationnelles, ces femmes et hommes de 18 à 60 ans ont décidé de s'engager au service de la population et de l'environnement.

Parce que regarder les émissions de télévision sur le sujet c'est bien, mais faire partie de l'action, c'est encore mieux.

Toutes ces personnes ont un autre emploi.

Toutes ont décidé de faire don d'une partie de leur temps libre. Toutes ont acquis un savoir et une expérience reconnue.

Vous jouissez de vos droits civiques ? Sans être médaillé olympique, vous êtes en bonne santé ? Vous êtes désireux d'apporter votre contribution, aussi modeste soit-elle, à notre société ?

Alors contactez-nous pour en discuter.

C'est gratuit, indolore, mais nous devons vous prévenir : un engagement chez nous peut se révéler hautement addictif.

Les Pompiers de Viry sont actuellement 23, sous régime d'astreinte (à la maison). Ils ont réalisé l'année dernière 123 interventions sur les communes de Vers, Bellosy, Maison-Neuve et Viry (Songy, le Fort, la Rippe, Vaux, la Côte, Thonex, l'Eluiset, Veigy, Malagny, Humilly, Humilly d'Amont, Germagny, Essertet)

Contact :

Adjudant-chef Patrick Chouard

Chef de centre Pompiers de Viry

patrick.chouard@sdis74.fr



CENTRE DE VACCINATION DU GENEVOIS

Centre de convention d'ArchParc

Prise de rendez-vous obligatoire

sur www.doctolib.fr

ou par téléphone au 04 50 35 50 90

(du lundi au vendredi de 9h à 12h)

DONNEURS DE SANG DE VERS



L'amicale des donneurs de sang continue de se battre pour que les collectes si appréciées dans notre commune puissent se poursuivre ! En effet, à chaque collecte, les conditions pour accueillir les donneurs changent et deviennent de plus en plus difficiles à gérer du fait des restrictions liées au Covid.

Cependant, nous tenons à maintenir ces collectes dans notre village, car nous accueillons un nombre de donneurs importants par rapport à d'autres communes plus grandes. Notre soin à les rendre attractives, accueillantes et à offrir une collation appétissante dans une bonne ambiance fidélise nos donneurs et nous en sommes heureux.

Ainsi, lors de la collecte du 7 avril dernier, malgré de nombreuses contraintes et des difficultés de mise en place, nous avons eu le plaisir de réaliser une très belle collecte avec 55 donneurs et les félicitations du responsable de l'EFS.

Je tiens à remercier encore les bénévoles et l'équipe de l'EFS qui essaient de faire au mieux pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

J'aimerais vous informer de la prochaine date de don de sang le mercredi 6 octobre 2021 de 16h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Vers.

MAISON DE SANTÉ DU VUACHE



Ouverture prévisionnelle mi-juin 2021
(Laboratoire en novembre 2021)

Pour rappel, n'oubliez pas de réserver votre créneau horaire sur dondesang.efs.sante.fr et de vous munir de votre carte d'identité lors de la collecte.

Pour ceux qui hésitent encore à venir donner leur sang, sachez que vous pouvez remplir un questionnaire sur le site de l'ESF qui vous permettra de savoir dans un 1er temps votre aptitude au don.

Un médecin est aussi présent lors de la collecte pour vous rassurer et répondre à toutes vos questions, alors ne restez pas sur des idées préconçues, seul un avis médical compte.

Et pour ceux qui donnent déjà leur sang et qui veulent faire plus, sachez que le don de plasma est aussi important, il permet de traiter plus de 80 pathologies. Si vous avez des questions sur ce don, n'hésitez pas à me contacter, je me ferai un plaisir de partager avec vous cette expérience.

Damien Grabinski, président de l'ADSV

Mandat 2020 - 2026 : l'Elaboration du Projet de Territoire avec la Communauté de Communes du Genevois

> La démarche

10 étapes clés pour la construction d'un projet commun

L'élaboration d'un projet de territoire est un cheminement politique et stratégique.

Le processus de partage et de réflexion avec l'ensemble de parties prenantes constitue le facteur clé de sa réussite.

Le projet de territoire doit permettre de :

- Faire émerger une vision : comment les élus souhaitent-il voir évoluer le territoire ?
- Définir des enjeux : comment le territoire évolue-t-il réellement, quels sont les écarts entre la trajectoire voulue et la trajectoire constatée ? Sur quoi doit porter l'action publique pour réduire ces écarts ?
- Formuler des réponses à ces enjeux sous forme de politiques publiques : quelles sont celles à déployer pour que l'évolution du territoire soit conforme à l'intention politique ?

Il sera l'aboutissement d'une démarche en 10 étapes :

1. Identifier et analyser les stratégies existantes
2. Partager une culture commune pour être acteur de la construction du projet
3. Formuler une vision de l'évolution souhaitée du territoire
4. Etablir un état de lieux de l'évolution réelle du territoire
5. Mesurer les écarts entre évolution souhaitée et évolution réelle, formuler un diagnostic et des hypothèses d'évolution
6. Définir et hiérarchiser les enjeux et objectifs stratégiques
7. Définir les politiques publiques répondant aux enjeux
8. Quelle échelle pertinente pour déployer ces politiques et comment ?
9. Dialogue itératif entre ressources et objectifs
10. Partage du projet : porter à connaissance des orientations et du contenu

> Phase d'écoute de la population et des élus

A ce jour, une étude a été faite auprès d'un échantillon représentatif de la population de plus de 800 personnes.

Cette phase d'écoute a permis de mettre en évidence les éléments suivants :

- Pour les habitants, la relation à Genève est fondamentale pour le travail mais pour les autres activités (achats d'équipements, soins spécialisés et loisirs), ils se dirigent vers Annemasse et Annecy. Saint-Julien-en-Genevois a une influence forte sur l'ensemble du territoire et joue sinon le rôle d'une polarité intermédiaire. Le territoire dispose de 2 points forts : les opportunités offertes par la proximité de la Suisse et de grandes villes...et le cadre de vie avec la proximité des espaces naturels et des services.

Ils mettent en avant ses faiblesses : le coût de la vie et du logement, les problèmes de déplacement, l'évolution trop rapide de la population et l'urbanisation et le déficit de services (médecins, commerces de proximité, loisirs et culture). Ils expriment des attentes : la mobilité, les services à la population, l'habitat, l'emploi.

- Les élus considèrent que le territoire a du sens, et sont favorables à une stabilisation tant du périmètre que des compétences intercommunales. Alors que l'on voit que le territoire pour les habitants est multi-polarisé selon les fonctions, les élus définissent le territoire essentiellement par sa relation à Genève. Selon eux, l'intercommunalité a vocation à réguler le territoire pour maintenir un bon équilibre entre dynamisme et qualité de vie.



Bonne Fête à toutes les Mamans.

Maman toi qui m'a donné la vie
Fière de tenir dans tes bras
Ce petit être tant attendu
Maman toi qui m'a tout donné
Ton amour et ta fidélité
Sur ton visage illuminé
Respire bonheur et santé
Hélas ! les années passent
Lorsque je regarde tes cheveux blancs
Sur ton visage quelques sillons apparaissent
A mon tour de te donner mon dévouement et ma
tendresse
Maman toi qui m'est si chère à mon cœur
Maintenant sur toi je veillerai

Poème de Renée Bombezy
habitante de Vers
qui nous a quittés le 23 août 2020

Renée

Horaires d'ouverture de la mairie

Secrétariat La Poste	Lundi	14h00 – 18h00
	Jeudi	08h45 – 11h30
	Vendredi	14h00 – 19h00
	Tél. 04 50 35 20 33 - Courriel : mairie@vers74.fr	
Urbanisme	Lundi	14h00 – 18h00
	Jeudi	08h45 – 11h30
	Vendredi	14h00 – 19h00
	Tél. 04 80 16 01 51 - Courriel : urbanisme@vers74.fr	
Périscolaire	Lundi	14h00 – 16h00
	Vendredi	08h30-11h00
	Tél. 04 50 35 09 65 - Courriel : periscolaire@vers74.fr	

Commission information :

Damien GRABINSKI, Laurence NOVO-PEREZ, Mélanie SAXOD,
Philippe DUBOUCHET, Sylvain MARTINET

Impression :

Imprimerie Villière
74160 Beaumont